

**EC Finances SAS**  
68 rue de Logelbach  
68001 COLMAR

---

**Descriptif du projet**

**Site de Sundhoffen (68)**

---



**Version 1**

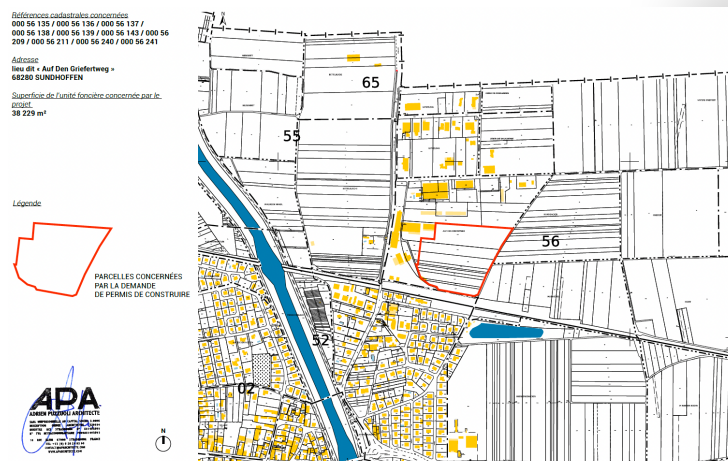
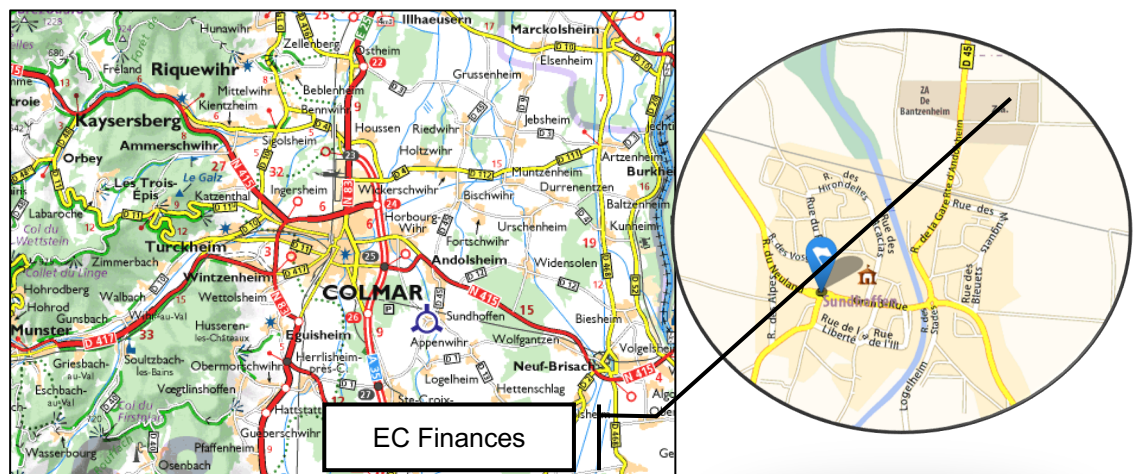
**Avril 2026**

# 1 NOTICE DE RENSEIGNEMENTS :

## 1.1 Coordonnées et présentation de l'entreprise :

Raison sociale :	EC FINANCES SAS
Date de création :	2017
N° de SIRET :	830 178 588 00026
Code NAF :	7010 Z
Adresse du siège :	68, rue du Logelbach – 68000 COLMAR
Directeur général	Etienne ARMBRUSTER
Téléphone :	03 89 22 95 22
Personne en charge du dossier :	Pascal PUSSET
Activités	Distribution au monde agricole de produits d'approvisionnement nécessaires à leurs productions.

## 1.2 Localisation du site concerné par ce dossier



Adresse	Rue des Artisans - 68280 - SUNDHOFFEN
Propriétaire du terrain	ARMBRUSTER GRANDES CULTURES
Références cadastrales	000 56 135 / 000 56 136 / 000 56 137 / 000 56 138 / 000 56 139 / 000 56 143 / 000 56 209 / 000 56 211 / 000 56 240 / 000 56 241
Surface du terrain	38 229 m <sup>2</sup>

*PJ 1 : Plan de situation au 1/25 000<sup>e</sup>*

L'établissement est localisé dans le département du Haut Rhin (68) sur la commune de Sundhoffen. Il est implanté en sortie Nord Est de la commune de Sundhoffen sur un terrain d'environ 4,67 hectares.

Le site de projet est localisé au Nord de Sundhoffen dans une zone artisanale dédiée à l'activité. Il est constitué par un ensemble parcellaire dont la société Armbruster est propriétaire. Cet ensemble forme l'entité foncière d'un nouvel établissement ICPE qui jouxte l'établissement ICPE existant du silo Armbruster tout en restant indépendant de celui-ci.

L'environnement immédiat du site étudié est composé de :

- Au Nord : Zone artisanale
- A l'Est : Terres agricoles
- Au Sud : Habitations
- A l'Ouest : Terres agricoles.

Le site dispose d'un accès routier par la nationale n°415 puis par la route départementale n°45 (route d'Andolsheim).

La route nationale N°415 est à environ 1.5 km au Nord du site.

L'activité engendre un trafic routier prévisionnel en réception de marchandises et en livraison sur l'année à 1200 -1300 camions.

## 2 SITUATION ICPE :

Le site est soumis simplement à Déclaration. La situation ICPE actuelle est la suivante :

Rubrique	Désignation des activités	Classe	Volume des activités
1510	Entrepôts couverts (stockage de matières, produits ou substances combustibles en quantité supérieure à 500 t dans des) à l'exclusion des dépôts utilisés au stockage de catégories de matières, produits ou substances relevant par ailleurs de la présente nomenclature, des bâtiments destinés exclusivement au remisage de véhicules à moteur et de leur remorque et des établissements recevant du public. Le volume des entrepôts étant : 1. supérieur ou égal à 300 000 m <sup>3</sup> (A1) 2. supérieur ou égal à 50 000 m <sup>3</sup> , mais inférieur à 300 000 m <sup>3</sup> (E) 3. supérieur ou égal à 5 000 m <sup>3</sup> , mais inférieur à 50 000 m <sup>3</sup> (DC)	Déclaration	<b>Quantité totale : &gt; 500 t pour un volume de 45 000 m<sup>3</sup></b>
2714	Installation de transit et regroupement de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois à l'exclusion des activités visées aux rubriques 2710 et 2711. Emballages plastiques vides de produits phytosanitaires : 1. Supérieur ou égal à 1000 m <sup>3</sup> (A 1) 2. Supérieur ou égal à 100 m <sup>3</sup> mais inférieur à 1000 m <sup>3</sup> (D)	Déclaration	<b>Quantité totale : 900 m<sup>3</sup></b>
2718	Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux ou de déchets contenant les substances dangereuses ou préparations dangereuses mentionnées à l'article R. 511-10 du code de l'environnement, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 1313, 2710, 2711, 2712, 2717 et 2719. La quantité de déchets susceptible d'être présente dans l'installation étant : 1. Supérieure ou égale à 1 t (A2) 2. Inférieure à 1 t (D)	Déclaration contrôlée	<b>Quantité totale : 990 kg</b>
4510	Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant : 1. Supérieure ou égale à 100 t (A-1) 2. Supérieure ou égale à 20 t mais inférieure à 100 t (DC)	Déclaration contrôlée	<b>Quantité totale : 45 t</b>

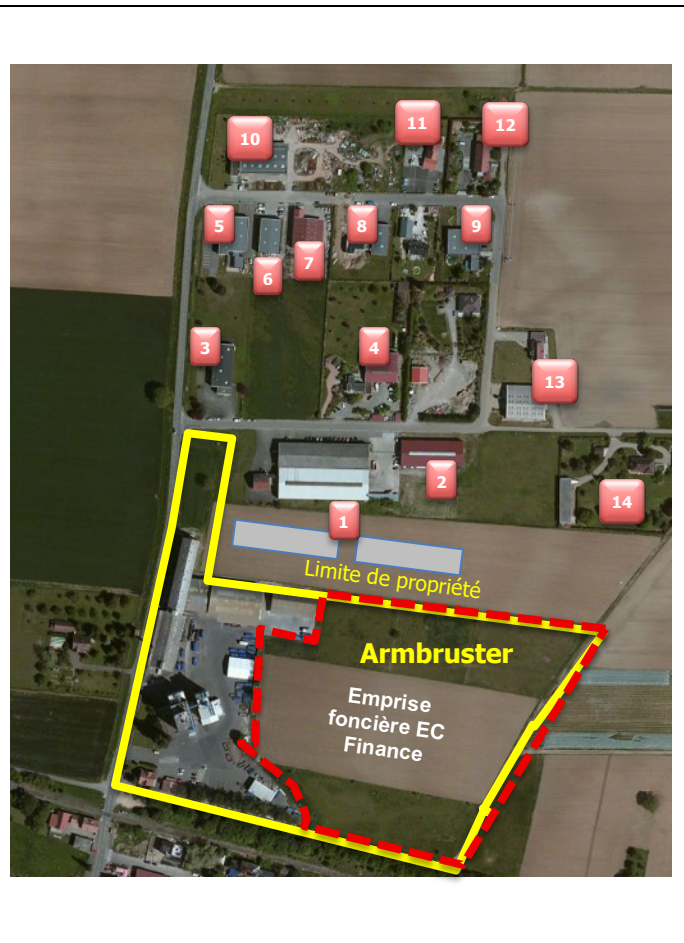
L'extension concerne uniquement la rubrique 1510. La situation ICPE sera la suivante :

Rubrique	Désignation des activités	Classe	Volume des activités
1510	Entrepôts couverts (stockage de matières, produits ou substances combustibles en quantité supérieure à 500 t dans des) à l'exclusion des dépôts utilisés au stockage de catégories de matières, produits ou substances relevant par ailleurs de la présente nomenclature, des bâtiments destinés exclusivement au remisage de véhicules à moteur et de leur remorque et des établissements recevant du public. Le volume des entrepôts étant : 1. supérieur ou égal à 300 000 m <sup>3</sup> (A1) 2. supérieur ou égal à 50 000 m <sup>3</sup> , mais inférieur à 300 000 m <sup>3</sup> (E) 3. supérieur ou égal à 5 000 m <sup>3</sup> , mais inférieur à 50 000 m <sup>3</sup> (DC)	Enregistrement	<b>Quantité totale : &gt; 500 t pour un volume de 61 000 m<sup>3</sup></b>
2714	Installation de transit et regroupement de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois à l'exclusion des activités visées aux rubriques 2710 et 2711. Emballages plastiques vides de produits phytosanitaires : 1. Supérieur ou égal à 1000 m <sup>3</sup> (A 1) 2. Supérieur ou égal à 100 m <sup>3</sup> mais inférieur à 1000 m <sup>3</sup> (D)	Déclaration	<b>Quantité totale : 900 m<sup>3</sup></b>
2718	Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux ou de déchets contenant les substances dangereuses ou préparations dangereuses mentionnées à l'article R. 511-10 du code de l'environnement, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 1313, 2710, 2711, 2712, 2717 et 2719. La quantité de déchets susceptible d'être présente dans l'installation étant : 1. Supérieure ou égale à 1 t (A2) 2. Inférieure à 1 t (D)	Déclaration contrôlée	<b>Quantité totale : 990 kg</b>
4510	Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant : 1. Supérieure ou égale à 100 t (A-1) 2. Supérieure ou égale à 20 t mais inférieure à 100 t (DC)	Déclaration contrôlée	<b>Quantité totale : 45 t</b>

### 3 PRESENTATION DU SITE :

#### 3.1 Descriptif :

Repère	Entreprise
1	AMPLITUB'S – Loueur évènementiel
2	TPCA – Travaux publics
3	ROTEX – Energie renouvelables
4	LABEAUNE – Sanitaire
5	Design – Vente céramique
6	GRANITAS Vente granit
7	FMCS – Climatisation
8	MARQUES Frères – Ravalements façades
9	MIC Bâtiment
10	LICATA Frères – Génie civil
11	NUNES Frères – Platerie
12	France Habitat Diffusion
13	MULLER Exploitant agricole
14	Villa Privée



Aucun IGH (Immeuble de Grande Hauteur) n'est présent dans l'environnement immédiat du site.

Dans un rayon de 500 m autour des limites de propriété du site on ne recense pas d'ERP (Établissement Recevant du Public).

Le site se situe en sortie Nord de la commune de Sundhoffen.

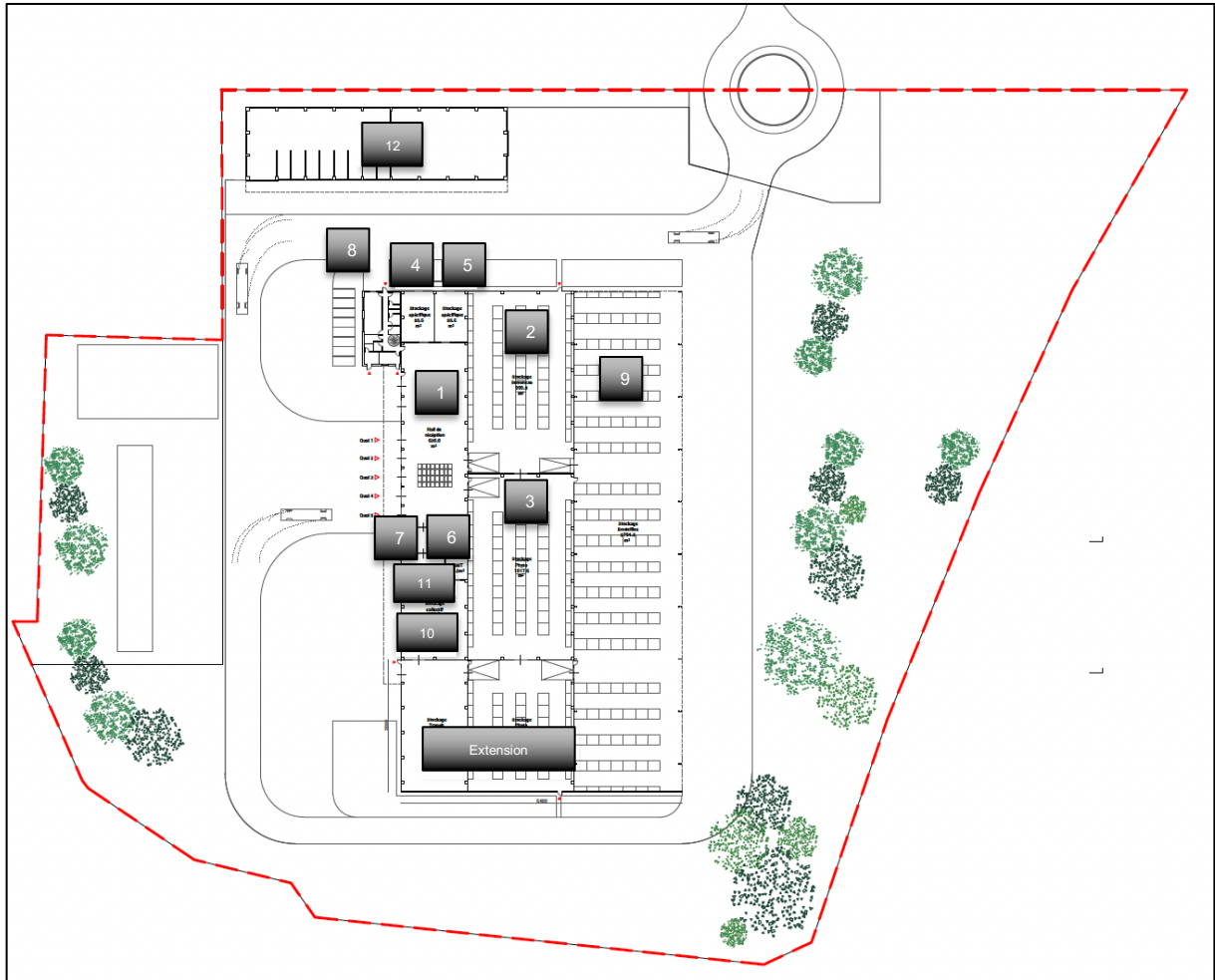
Le tiers le plus proche du site se situe à 45 m à l'Ouest de la limite de propriété.

Une zone d'habitations est présente à 90 m au Sud-Sud-Ouest du silo béton.

Il y a une voie ferrée à proximité du site à proximité du site pour les trains de marchandises mais pas d'embranchement particulier sur le site.

### 3.2 Repérage et caractéristiques des installations

Il s'agit du futur siège social Armbruster et de la plateforme logistique :

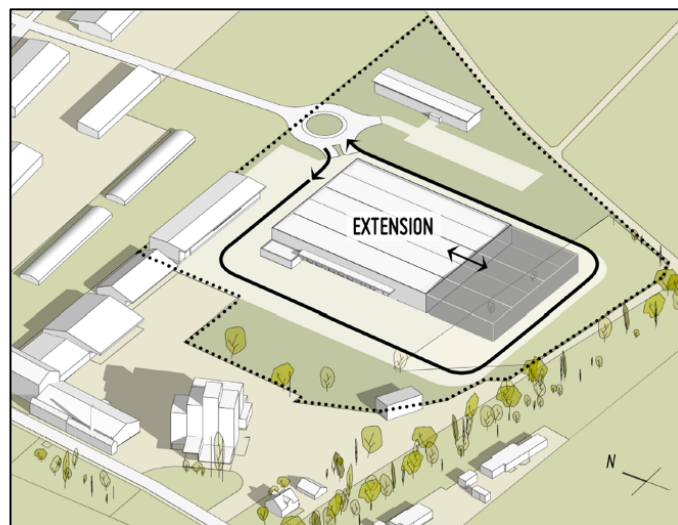


PJ 2 : Plan de masse au 1/1 000<sup>e</sup> avec rayon de 35 m

PJ 3 : Plan de SITUATION au 1/2 000<sup>e</sup> avec rayon de 100 m

Les surfaces des différentes parties sont pour une hauteur maximum de 7,80 m

- Partie 1 : Hall de réception avec des en cours 547 m<sup>2</sup>
- Partie 2 : Stockage semences 1 003 m<sup>2</sup>
- Partie 3 : Stockage phytosanitaires 1 003 m<sup>2</sup>
- Parties 4 et 5 : Stockages spécifiques 85,6 m<sup>2</sup> chacun
- Partie 6 : local batterie
- Zone 7 Local CTA de 62,8m<sup>2</sup>
- Zone 8 :Bureaux de 150 m<sup>2</sup>
- Zone 9 : Stockage Bouteille 2781m<sup>2</sup>
- Partie 9 : Stockage bouteilles vide sur palettes de bois 2 011 m<sup>2</sup>
- Partie 10 : Stockage transite 392 m<sup>2</sup>
- Partie 11 : Stockage collecte 91 m<sup>2</sup>
- Partie 12 : Conditionnement engrais solide sans nitrate 975 m<sup>2</sup>
- Extension : Stockage divers produits (peu combustible) : 975 m<sup>2</sup>



La plateforme logistique est destinée au stockage de matières et de matériaux dans le cadre de l'activité de la société Armbruster : engrais, produits phytosanitaires, semences, matériel de jardinage, bouteilles de vins vides, ... La diversité des produits à stocker et le fonctionnement d'un tel site donne lieu à l'identification de zones fonctionnelles distinctes.

### **Partie 1 : Hall de réception PARTIE 1**

Le hall de réception et d'expédition est un espace situé en cœur de la plateforme logistique met en relation les différentes cellules de stockage, le local de recharges des batteries des chariots élévateurs, les locaux de vie ainsi que les quais de livraison et d'expédition.

Les caractéristiques principales :

- Dimensions : 15,20 x 41,44 m
- Surface : 630 m<sup>2</sup>
- Hauteur libre envisagée : environ 7,80 m / identique aux locaux de stockage adjacent
- Les caractéristiques spécifiques :
- Possibilité de stockage de palettes à réception ou avant expédition, capacité d'au moins 5x32 palettes correspondant à 5 semi-remorques 5 quais de livraison accessibles par une rampe extérieure (décaissé 1,20 m) et équipés de portes sectionnelles : 2 quais dédiés aux expéditions, de plain-pied avec l'extérieur, et équipés de portes sectionnelles

5 quais de livraison accessibles par une rampe extérieure (décaissé 1,20 m) et équipés de portes sectionnelles :

2 quais dédiés aux expéditions, de plain-pied avec l'extérieur, et équipés de portes sectionnelles

Au moins une porte d'accès piéton depuis l'extérieur

Un auvent protégeant la façade et les portes d'accès

**Stockage semences et produits phytosanitaires : PARTIE 2 et PARTIE 3**

Bâtiment de stockage réalisé avec des poteaux et une charpente béton  
 Des murs en plaques de béton armé préfabriqués forme la boite et le cloisonnement des volumes.  
 Tous les murs sont érigés avec une arase supérieur à la couverture de 1,00m formant acrotère.  
 Une façade ouverte et les portes d'accès Stockage des semences et produits divers secs.  
 Cette cellule est équipée de racks permettant le stockage de palettes en hauteur. Elle contient des semences et divers produits secs (matériel de jardinage).  
 Couverture avec étanchéité multicouche Broof T3

Pour chaque zone de stockage il existe une sortie de secours donnant vers l'extérieur et une issue avec porte coupe-feu EI 120 donnant dans une autre zone de stockage afin d'être protégé  
 Issue de secours piétons et accès pompiers depuis l'extérieur, et des portes coupe-feu entre chaque zones de stockage.

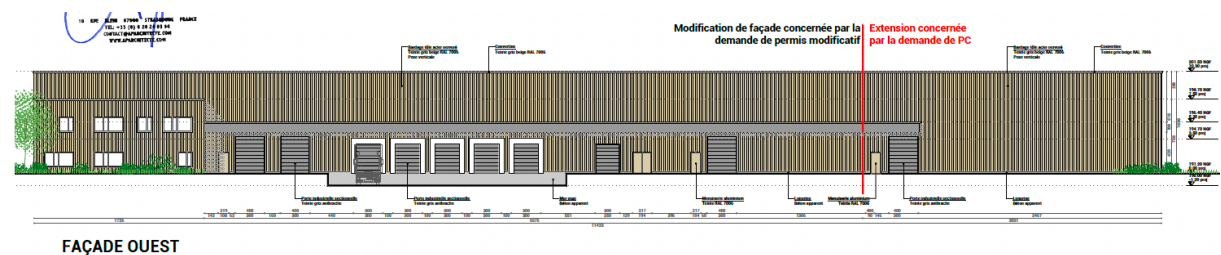
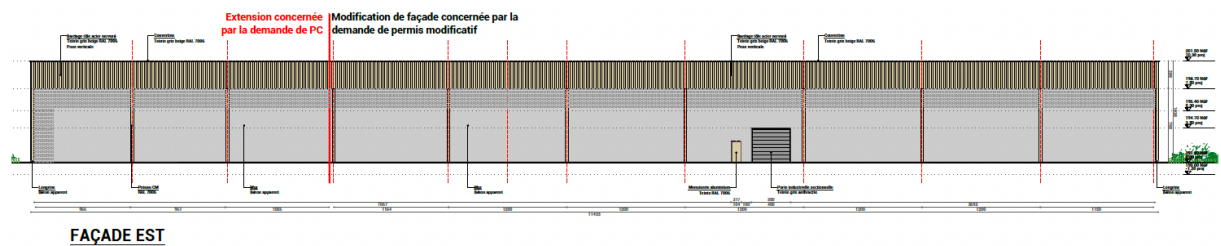
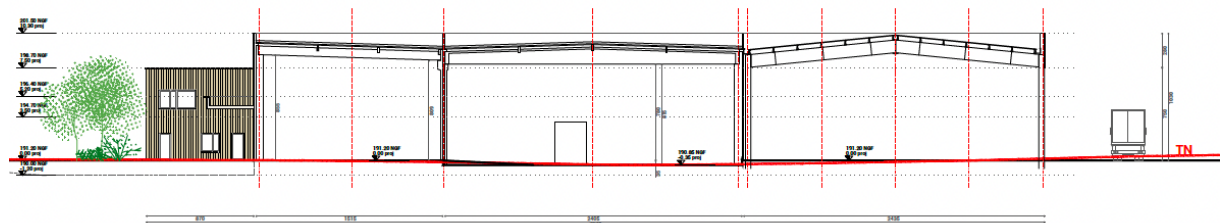
Les caractéristiques principales :

- Dimensions : 24,00 x 41,80 m
- Surface : 1000 m<sup>2</sup>
- Hauteur libre envisagée : environ 7,80 m
- Capacité estimée : 1 280 palettes maximum de type Europe

Les caractéristiques spécifiques :

- Niveaux de stockage en hauteur (arase haute des racks à 6,90 m)
- Entraxe des rayonnages 6,00 m soit 3,60 m de passage libre
- Stockage de produits phytosanitaires, cette cellule est équipée de racks permettant le stockage de palettes en hauteur.

Elle contient divers produits phytosanitaires pour une surface de 24 x 42,4 m soitde 1 017,6 m<sup>2</sup> sur une hauteur libre de 7,8 m.



## Description du bâtiment de stockage

### BATIMENT COUPE-FEU 2 heures

Les murs périphériques sont réalisés en béton armés préfabriqués et d'une largeur de 15cm.

Ils sont autostables et dépassent de la couverture d'une hauteur de 50cm à 1,00m

Les poteaux sont en béton armé, et la charpente béton repose sur appuis et corbeaux béton

Hypothèse de calcul et de réalisation :

- Poteaux R60/120 (suivant zone)
- Poutres R60
- Pannes R30
- Panneaux béton R60/120 (suivant zone)

Les murs, poteaux et la charpente béton forme délimite chaque zone de stockage. Chaque zone de stockage est ainsi contenue dans une boîte fermée, indépendantes, avec seulement des liaisons par des portes coupe-feu

La couverture est une couverture avec étanchéité BRoof T3

Le complexe de couverture est composé d'un bac acier :

- Etanchéité sur bâtiment logis que en bac acier nervuré galva support d'étanchéité portée 6.00 mm type Soprastyl 170
- Isolation en laine de roche classe C ép. 150 mm fixa on vis apparentes
- Etanchéité bitume élastomère SBS bicouche ardoisée FM pour photovoltaïque

### Le siège social d'Armbruster :

Ce bâtiment sera réalisé ultérieurement et sera consacré à des bureaux et constitue le nouveau siège social d'ARMBRUSTER sur 868 m2 et respectant l'ensemble des règles de sécurité et incendie applicable avec plusieurs salles de réunion mais ne constitue pas un ERP.

Ce bâtiment administratif est destiné à recevoir une cinquantaine de personnes sur 2 niveaux indépendant de la plateforme logistique et regrouper :

- Accueil ouvert sur le hall d'entrée
- Blocs sanitaires
- Salle de repos
- Bureaux individuels
- Bureaux en open space
- Salle de réunion
- Locaux techniques



### **Stockage de produits phytosanitaires PARTIE 5**

Cette cellule est équipée de racks permettant le stockage de palettes en hauteur. Elle contient divers produits phytosanitaires.

Volume de stockage dont l'accès se fait depuis le HALL de RECEPTION

Murs maçonnés enduits d'une hauteur de 4,00m. Une dalle haute réalisée en béton avec prédalles et dalle de compression coupe-feu 2h

Couverture avec étanchéité multicouche Broof T3

- Dimensions : 7,50 x 11,20 m unitaire
- Surface : 84 m2 unitaire
- Hauteur libre envisagée : environ 4 m unitaire
- Porte coupe-feu EI 120 de dimension 1100x2100 mm

### **Stockages spécifiques PARTIE 4**

Chacune des deux cellules est destinée au stockage de produits dont la classification au titre réglementation ICPE est spécifique.

Cellule de stockage identique à celle décrite dans la PARTIE 4

Les deux cellules sont accolées et on y accède depuis le Hall de Réception

#### Les caractéristiques principales :

- Dimensions : 7,50 x 11,20 m unitaire
- Surface : 84 m2 unitaire
- Hauteur libre envisagée : environ 4 m unitaire
- Porte coupe-feu EI 120 de dimension 1100x2100 mm

### **Local batterie : PARTIE 6**

Ce local est destiné à la recharge des batteries des chariots élévateurs.

Local batterie coupe-feu 2h réalisé en murs maçonnés enduits d'une hauteur de 4,00m.

Une dalle haute réalisée en béton avec prédalles et dalle de compression coupe-feu 2h

#### Les caractéristiques principales :

- Dimensions : 15,15 x 5,86 m
- Surface : 88,8 m2
- **Hauteur libre envisagée : environ 4,00 m / identique aux locaux de stockage adjacents**
- Porte d'accès coupe-feu EI 120 de dimension 1800x2100 mm

### **Local électricité PARTIE 6**

Il s'agit du local de raccordement au réseau électrique et recevant le tableau divisionnaire principal.

Local coupe-feu 2h réalisé en murs maçonnés d'une hauteur de 4,00m.

Une dalle haute réalisée en béton avec prédalles et dalle de compression coupe-feu 2h

#### Les caractéristiques principales (hypothèse) :

- Dimensions : 6,31 x 4,96 m
- Surface : 31,3 m2
- Hauteur libre envisagée : environ 7,80 m / identique aux locaux de stockage adjacents
- Porte d'accès coupe-feu EI 120

### **Local CTA PARTIE 7**

Il s'agit du local comportant une centrale de traitement d'air qui est adjacent au local TGBT.  
Local coupe-feu 2h réalisé en murs maçonneries d'une hauteur de 4,00m.  
Une dalle haute réalisée en béton avec prédalles et dalle de compression coupe-feu 2h

#### Les caractéristiques principales :

- Dimensions : 6,31 x 9,95 m
- Surface : 62,8 m<sup>2</sup>
- Hauteur libre envisagée : environ 4,00 m / identique aux locaux de stockage adjacents
- Porte d'accès coupe-feu EI 120 de dimension 1800x2100 mm

### **Stockage de bouteilles vides PARTIE 9**

Ce local est destiné à entreposer des palettes de bouteilles en verre vides.  
Les palettes sont organisées sans rayonnage sur deux niveaux (deux palettes superposées maximum).  
C'est un auvent de stockage réalisé en charpente métallique en acier galvanisé R15  
La couverture sèche est réalisée avec en bac acier nervuré galva type Soprastyl 170  
Le auvent est ouvert sur les façades EST et SUD

#### Les caractéristiques principales :

- Dimensions : 24,35 x 114,20 m
- Surface : 2 781 m<sup>2</sup>
- Hauteur libre envisagée : environ 7,80 m / identique aux locaux de stockage adjacents
- Capacité estimée : 1 000 palettes maximum de type europe
- Portes d'accès au bâtiment et zone de stockage coupe-feu EI 120

Il y a également le stockage de déchets d'agro-fourniture provenant d'autres sites de la société Armbruster. Ce local qui peut contenir des déchets non dangereux (emballage plastiques, films plastiques, ... ) et des déchets dangereux (produits Phytopharmaceutiques non utilisables PPNU, équipements de protection chimique individuelle usagés EPIU ) est soumis à la réglementation ICPE.

#### Les caractéristiques principales :

- Dimensions : 17,41 x 15,15 m
- Surface : 263,8 m<sup>2</sup> soit une capacité de l'ordre de 500 m<sup>3</sup> sur une hauteur de 3m
- Hauteur libre envisagée : environ 7,80 m / identique aux locaux de stockage adjacents

#### Les caractéristiques spécifiques :

- 1 porte de communication avec l'aire de chargement extérieure
- Au moins une porte d'accès piéton depuis l'extérieur
- Un auvent protège la façade et les portes d'accès

### **Stockage des déchets de collecte PARTIE 11**

Le stockage de déchets d'agro-fourniture provient des usagers (point d'apport volontaire). Ce local peut contenir des déchets non dangereux ( emballage plastiques, films plastiques, ... ) et des déchets dangereux (produits Phytopharmaceutiques non utilisables PPNU, équipements de protection chimique individuelle usagés EPIU ) est soumis à la réglementation ICPE.

Bâtiment de stockage réalisé avec des poteaux et une charpente béton

Des murs en plaques de béton armé préfabriqués forme la boîte et le cloisonnement des volumes  
Tous les murs sont érigés avec une arase supérieur à la couverture de 1,00m formant acrotère

Les caractéristiques principales :

- Dimensions : 30,09 x 15,15 m
- Surface : 455,9 m<sup>2</sup> soit une capacité de l'ordre de 100 m<sup>3</sup> sur une hauteur de 3m
- Hauteur libre envisagée : environ 7,80 m / identique aux locaux de stockage adjacents
- 1 porte de communication avec l'aire de chargement extérieure
- Au moins une porte d'accès piéton depuis l'extérieur
- Un auvent protégeant la façade et les portes d'accès

Les caractéristiques principales :

- Dimensions : 60,20 x 16,20 m
  - Surface : 975 m<sup>2</sup>
  - Hauteur libre envisagée : environ 6,90 m
- Accès à la zone de stockage par une porte sectionnelle donnant vers l'extérieur  
Issue de secours piétons et accès pompiers depuis l'extérieur

**Les caractéristiques spécifiques : BATIMENT BULK - PARTIE 12**

Le bâtiment BULK est écarté du bâtiment de stockage d'une distance minimale de 10,00m  
Bâtiment de stockage engrais réalisé avec des murs en béton et une charpente bois  
Des murs en béton armé coulés en place forme la boîte et les cloisonnement des volumes  
L'accès du bâtiment se fait par la façade EST

- Le bâtiment comprend 7 compartiments à engrais indépendants en béton mesurant chacun 3,0 x 6,0 x 3,0 m ht
- Une large ouverture en façade permettant la livraison des engrais via une sauterelle
- Un auvent abritant l'ouverture en façade
- Une plateforme de livraison pour semi-remorque benne située le long du bâtiment
- Une porte coulissante pour la réception des marchandises
- Une porte coulissante pour l'expédition des marchandises
- La nature corrosive des engrais nécessite l'emploi de matériaux de construction spécifiques ( bois, béton, fibre-ciment )

**Extension : PARTIES 13**

La zone de stockage est l'extension de l'entrepôt logistique  
Cette extension développe une surface de plancher de 1 179,6 m<sup>2</sup> et une emprise au sol de 1 941,5 m<sup>2</sup>.  
Les deux zones de stockages sont réalisées dans la continuité et le prolongement du bâtiment existant

Les murs périphériques sont réalisés en béton armés préfabriqués d'une largeur de 15cm.  
Ils sont autostables et dépassent de la couverture d'une hauteur de 1,00m  
Les poteaux sont en béton armé, et la charpente béton repose sur appuis et corbeaux béton  
La couverture en bacs acier + isolant classe C + étanchéité multicouche sera Broof T3

Le projet se décompose en trois zones distinctes :

- un stockage transit clos et couvert de 455,9 m<sup>2</sup>, pour le stockage de bidons vides
- un stockage phyto clos et couvert de 723,7 m<sup>2</sup>, pour le stockage de cartons
- un stockage bouteilles, uniquement clos, d'une surface de 761,9 m<sup>2</sup>.

Chaque zone de stockage comporte une sortie de secours donnant vers l'extérieur  
Les liaisons avec les autres zones de stockage se font par une porte coupe-feu EI 120  
Issue de secours piétons et accès pompiers depuis l'extérieur

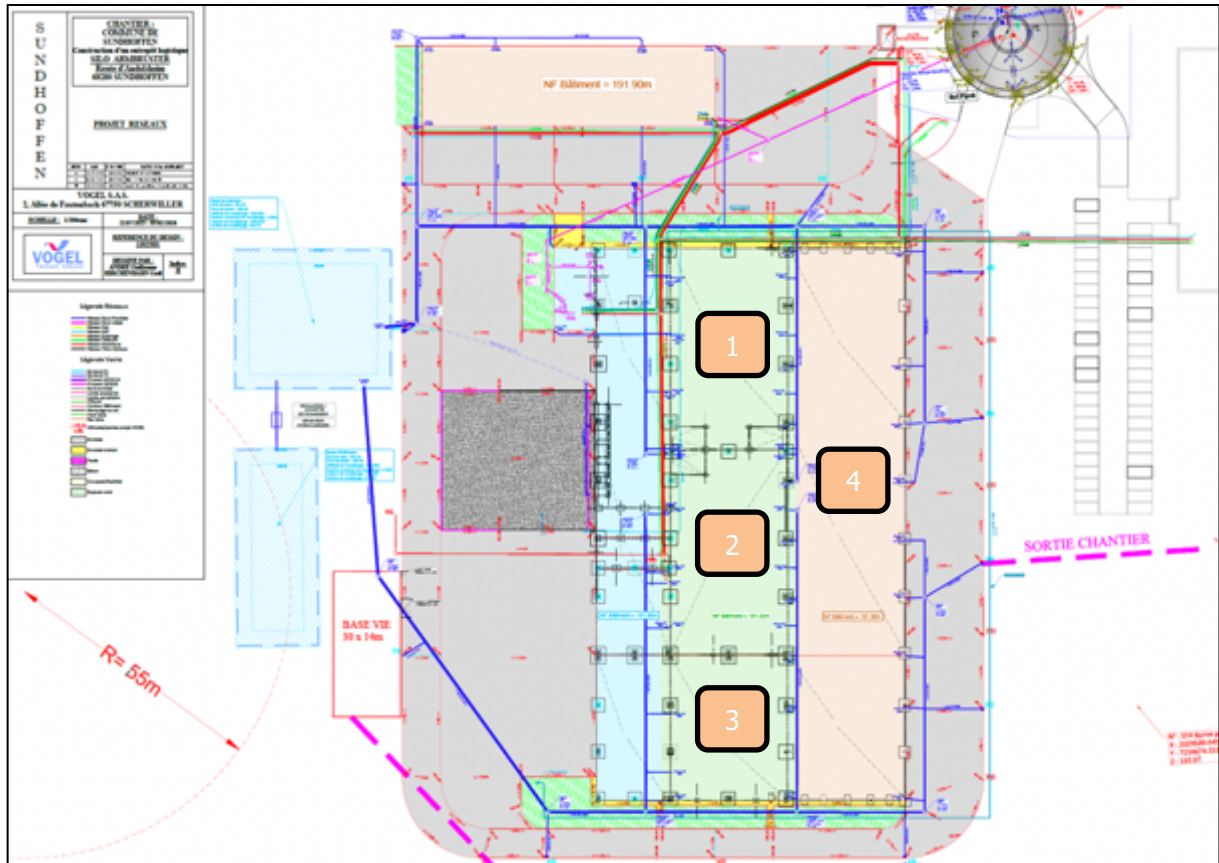
## **Extension :**

Le projet consiste en l'extension d'un entrepôt logistique pour le compte de la société EC FINANCES.

Le volume de l'entrepôt 1510 d'origine était de 45 000 m<sup>3</sup> avec une surface 5 200 m<sup>2</sup>

Le volume total après l'extension est de 61 000 m<sup>3</sup> avec une surface 7 400 m<sup>2</sup>

Il y a 3 cases fermées (repérées 1, 2 et 3) par des mur coupe-feu 2 heures sur 3 côtés et une case ouverte (repérée 4).



## **PERMIS DE CONSTRUIRE**

**Le nouveau bâtiment s'adosse à l'entrepôt logistique autorisé dans le cadre du permis de construire n°PC 068 33123 B0007.**

Étant destiné à un usage professionnel, il relève par ailleurs des dispositions du Code du travail.

La matérialité retenue reprend celle des bâtiments déjà instruits et autorisés dans le cadre du PC 068 33123 B0007, afin d'assurer une intégration harmonieuse et une cohérence architecturale avec le langage industriel existant et l'identité de constructions agricoles traditionnelles.

Ainsi, l'ensemble des façades sera réalisé en bardage acier laqué teinte RAL 7006 posé verticalement, identique à celui des constructions existantes, tout comme les menuiseries (portes et portes sectionnelles).

## **4 CONFORMITE AUX TEXTES APPLICABLES :**

---

L'ensemble des prescriptions techniques liées aux ICPE définies sont respectées soit l'ensemble des Arrêtés type applicables essentiellement aux produits agropharmaceutique et entrepôt des combustibles.:

**Les éléments complémentaires sont précisés dans le dossier ICPE ad'hoc**

### **Synthèse des dispositions (non exhaustifs) :**

- La sensibilité environnementale de la zone affectée est très limitée
- Les effets sur l'environnement (rejets) et les incidences prévisibles sont faibles et maîtrisés
- Indépendance du site existant d'Armbruster voisin
- Respecter les éloignements (**Les parois extérieures de l'entrepôt sont éloignées des limites du site de a minima 1,5 fois la hauteur, sans être inférieures à 20 m (32 m)**)
- Détection incendie
- Rétention des eaux d'extinction avec un bassin d'orage et de confinement d'un volume de 410 m<sup>3</sup>
- Désenfumage
- Mur coupe feu 2 h pour la case des phytos
- PIA pour le dépôt phyto
- RIA pour les parties entrepôt
- ...

### **Principaux moyens définis par les arrêtés ministériels applicables**

#### Voie « engins »

Une voie « engins » est maintenue dégagée :

- la largeur utile est au minimum de 6 mètres, la hauteur libre au minimum de 4,5 mètres et la pente inférieure à 15 % ;
- dans les virages, le rayon intérieur R minimal est de 13 mètres. Une surlargeur de  $S = 15/R$  mètres est ajoutée dans les virages de rayon intérieur R compris entre 13 et 50 mètres ;
- la voie résiste à la force portante calculée pour un véhicule de 320 kN avec un maximum de 130 kN par essieu, ceux-ci étant distants de 3,6 mètres au minimum ;
- chaque point du périmètre du bâtiment est à une distance maximale de 60 mètres de cette voie ;
- aucun obstacle n'est disposé entre la voie «engins» et les accès au bâtiment, les aires de mise en station des moyens aériens et les aires de stationnement des engins.

#### Dispositions constructives

**« L'ensemble de la structure est a minima R 15,**

**Les murs extérieurs sont construits en matériaux de classe A2 s1 d0,**

Les éléments de « support de couverture » sont réalisés en matériaux A2 s1 d0. Cette disposition n'est pas applicable si la structure porteuse est en lamellé-collé, en bois massif ou en matériaux reconnus équivalents

Le système de couverture de toiture satisfait la classe BROOF (t3).

Les ateliers d'entretien du matériel sont isolés par une paroi et un plafond au moins REI 120 ou situés dans un local distant d'au moins 10 mètres des cellules de stockage.

**Le local 3 est dédié aux produits phytosanitaires.**

**Il est constitué de parois REI 120 (murs et portes) avec sol incombustible est sur rétention.**

**Le local 6 est un local de charge batterie, Il est constitué de parois REI 120 (murs et portes).**

## Désenfumage

Les cellules de stockage sont divisées en cantons de désenfumage.

Les cantons sont naturellement réalisés par les murs en béton armés toute hauteur en débord de toiture et servent d'acrotère.

Chaque zone totalise une surface de cantonnement inférieure à 1400m<sup>2</sup> et est stable au feu de degré 60 minutes

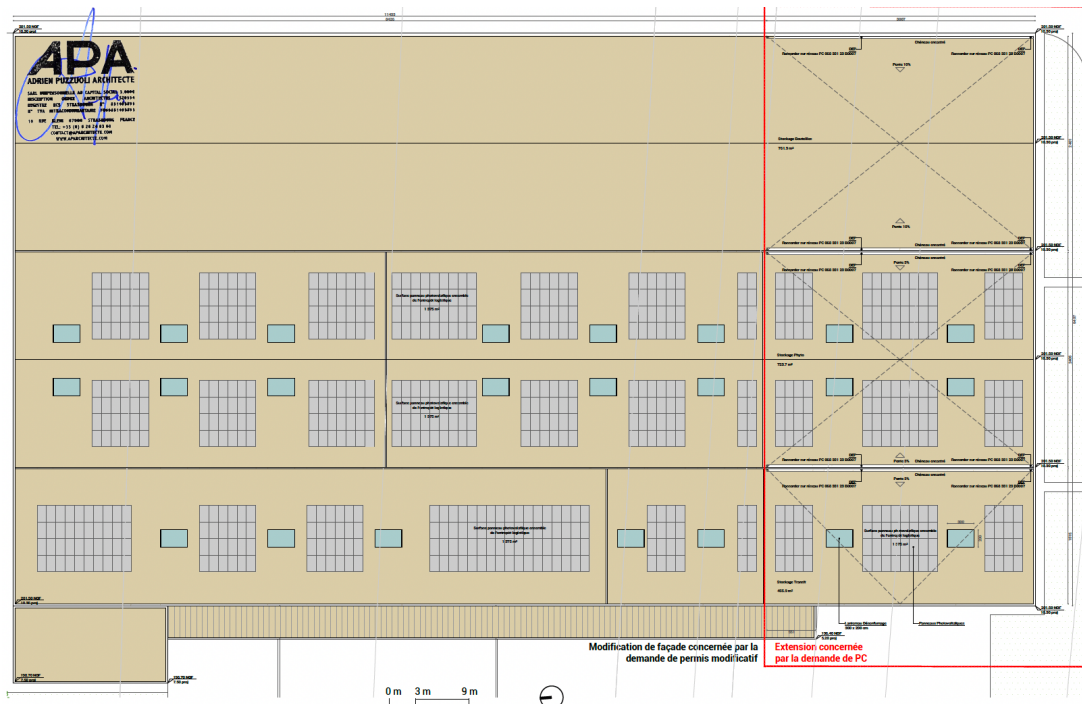
La surface utile de désenfumage calculée pour chaque canton n'est pas inférieure à 2 % de la superficie de chaque canton de désenfumage.

Les cantons de désenfumage sont équipés en partie haute de dispositifs d'évacuation des fumées, gaz de combustion, chaleur et produits imbrûlés.

Les lanterneaux de désenfumage sont de dimension 2,00x3,00m avec capot PCA 10mm, déclenchement type CO<sub>2</sub> + fusible + asservissement

Les coffrets de désenfumage seront positionnés à proximité des issues de secours et accès depuis l'extérieur aux zones de stockage

Des exutoires à commande automatique et manuelle font partie des dispositifs d'évacuation des fumées.



## Dimensions des cellules

La surface maximale des cellules est inférieure à 1 400 m<sup>2</sup>.

Le Auvent de stockage des bouteilles est ouvert sur l'extérieur

Hauteur maximale de stockage : < 10 mètres

## **Moyens de lutte contre l'incendie**

L'installation est dotée de moyens de lutte contre l'incendie appropriés aux risques, notamment :

- d'un ou de plusieurs points d'eau incendie, tels que :
- L'accès extérieur de chaque cellule est à moins de 100 mètres d'un point d'eau incendie. Les points d'eau incendie sont distants entre eux de 150 mètres maximums
- d'extincteurs répartis à l'intérieur de l'entrepôt,
- de robinets d'incendie armés, situés à proximité des issues.

Le débit et la quantité d'eau nécessaires sont calculés conformément au document technique D9.

La quantité d'eau évalué est de 60 m<sup>3</sup> /h pendant 2h (cf. annexe)

Le dépôt phyto sera équipé de divers PIA (générateurs de mousse à moyen foisonnement)

Elle est obtenu par 3 poteaux disposés sur le site au pourtour du bâtiment.

Deux poteaux d'incendie sont également présent dans le bâtiment.

- 1 dans la zone de réception
- 1 dans la zone stockage semence

La distance entre chaque poteau est inférieure à 150m

Des RIA (Robinet d'Incendie Armé), dispositif de première intervention alimenté en eau seront positionnés judicieusement à proximité des accès pompiers et des issues de secours pour permettre de lutter immédiate contre un départ de feu.



Des essais de 2 poteaux incendie ont été arrêtés à 2 bars et plus de 200m<sup>3</sup>/h pour raison de sécurité.

Le directeur technique du S.I.E.P.I. (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Il) considère que la défense incendie est donc très largement assurée dans ce secteur.

Le débit et la quantité d'eau nécessaires peuvent toutefois être inférieurs à ceux calculés par l'application du document technique D9, c'est le cas pour la cellule des produits phytosanitaires qui est équipé de différents P.I.A (Poteau Incendie Adapté) en nombre suffisant.

*PJ 4 : Plan poteaux incendie*

Des extincteurs de caractéristique seront installés dans les

Autres :

Des panneaux solaires seront installés selon les dispositions définies par le SDIS.

### Eaux d'extinction incendie

Toutes mesures sont prises pour recueillir l'ensemble des eaux et écoulements susceptibles d'être pollués lors d'un sinistre, y compris les eaux utilisées pour l'extinction d'un incendie et le refroidissement.

A l'intérieur du bâtiment, les zones de stockages 2 – 3 et 13, semences + Phyto + cartons est en décaissé de 35cm avec le niveau de dallage du reste du bâtiment.

Cette surface de 2700,0m<sup>2</sup> environ et d'une hauteur de 35cm ; soit un volume de **945,00m<sup>3</sup>** servira de rétention en cas d'incendie.

De plus, l'ensemble des réseaux d'eaux pluviales de toiture (DEP) et des eaux de voirie sont raccordés sur le bassin de rétention des eaux incendie d'un volume de **1000,00m<sup>3</sup>**

Ce bassin est raccordé ensuite à un bassin d'infiltration. Avant rejet dans le bassin d'infiltration, une vanne murale à vis est mise en place avec un limiteur de débit. Ceci permettant de condamner la jonction en cas d'incendie.

Un séparateur hydrocarbure d'un débit de 20l/s traitera les eaux de voiries avant rejet et infiltration

*PJ 7 : Fiche technique Séparateur hydrocarbures*

L'ensemble des deux bassins seront cloturés avec un accès par une porte de 1,00m et un portail de 2,00x2,00m

**Le volume nécessaire au confinement est déterminé conformément au document technique D9a.**

Les réseaux de collecte des effluents et des eaux pluviales de l'établissement sont équipés de dispositifs d'isolement visant à maintenir toute pollution accidentelle.

### Détection automatique d'incendie

La détection automatique d'incendie avec transmission, est présent. Cette détection actionne une alarme perceptible en tout point du bâtiment permettant d'assurer l'alerte précoce des personnes présentes sur le site, et déclenche le compartimentage de la ou des cellules sinistrées.

#### Détection dans les bureaux

##### Détecteurs de fumées

Détecteur devra être équipé d'un ICC (isolateur de court-circuit), afin de garantir que, en cas de court-circuit sur une portion de boucle, les autres détecteurs restent opérationnels

Les détecteurs automatiques de fumée seront adaptés aux conditions d'ambiance et aux risques des locaux qu'ils surveillent. Ces détecteurs devront disposer d'un certificat d'associativité avec le Tableau de Signalisation.

Détecteur ponctuel Optique de Fumée Adressable - IP20



#### Diffuseurs lumineux et sonores

- Diffuseur Lumineux LED rouge - Montage mural - IP33C
- Diffuseur Sonore forte puissance pour applications industrielles - 96dB - IP66 U 5
- Diffuseur Sonore de Classe B - 90 dB/2m - IP21C IK07
- Alimentation Electrique de Sécurité - 24V-2A0/7Ah - IP30

### **ventilation d'évacuation**

L'éclairage d'évacuation est assuré par des **BAES d'évacuation** (Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité, type évacuation).

Caractéristiques des BAES étanches LED

- Flux lumineux : 45 lm – autonomie 1 h, équipés de sources LED sans maintenance.
- Maintenance facilitée : blocs débrochables sans nécessité de recâblage.
- Certification : conformes et certifiés NF AEAS – performance SATI.
- Installation : pose en saillie uniquement.
- Indice de protection : IP66 – IK10.
- Marque : URA ou équivalent.

### **Dans les bureaux et le bâtiment pour les issues de secours**



Les blocs autonomes d'éclairage de sécurité

### **BATIMENT STOCKAGE**

- Asservissements techniques — ventilation / arrêts techniques
- Déclencheur Manuel Adressable Incendie avec voyant - Saillie - IP21
- Détecteur ponctuel Optique de Fumee Adressable - IP20

### **Surveillance**

- ECS ADR 128 points avec UGA - écran tactile
- Tableau de Report d'Exploitation (TRE) pour SSI
- Alimentation Electrique de Sécurité - 24V-2A0/7Ah - IP30

### **VENTILATION ET CHAUFFAGE**

#### **BUREAUX – LOCAUX-SOCIAUX**

Pac Eau/Eau avec échangeur + ballon ECS 300 litres  
Distribution dans les bureaux avec des radiateurs

Ventilation mécanique simple flux

Climatisation réversible dans les bureaux

#### **Batiment de stockage**

Pas de contrainte thermique. Seulement une mise hors gel du bâtiment

Chauffage système PAC Eau/Eau avec des aérothermes dans les zones de stockage et de travaille pour obtenir une température de 4°/5°

Installation dans la zone CTA/Chaufferie

Ventilation des zones de stockage Phyto

### EXTRACTION

Installation de tourelle d'extraction installée en toiture ayant un débit unitaire maximal de --- m<sup>3</sup>/h, cela représentant une extraction de 10 Vol/h selon la réglementation en vigueur

La tourelle sera équipée d'une télécommande murale installée dans le local

La tourelle sera réalisée avec un corps en polypropylène. La turbine sera radiale à aubes profilés renforcé et réalisé en polypropylène.

### AMENEE D'AIR

Apport d'air frais depuis la façade ou depuis une tourelle d'amenée d'air en toiture. Volume d'air égale au volume d'air extrait

### Locaux PHYTO = Stockage spécifique

Installation de tourelle d'extraction installée en toiture ayant un débit unitaire maximal de 1200 m<sup>3</sup>/h, cela représentant une extraction de 10 Vol/h

La tourelle sera équipée d'une télécommande murale installée dans le local

La tourelle sera réalisée avec un corps en polypropylène. La turbine sera radiale à aubes profilés renforcé et réalisé en polypropylène.

Mise en place d'un détecteur de présence ainsi que la liaison vers l'extracteur.

L'extracteur se mettra ainsi en fonctionnement lorsqu'une personne sera présente dans le local. En absence de quelqu'un dans le local, l'extracteur fonctionnera avec un débit minium de 360m<sup>3</sup>/h.

Apport d'air frais depuis la façade ou depuis une tourelle d'amenée d'air en toiture. Volume d'air égale au volume d'air extrait

### ENGINS

Les chariots et des transpalettes sont équipés de tous les éléments de sécurité comme précisé dans la notice technique jointe



*PJ 6 : Fiches techniques MANULOC*

### Plans et documents joints au dossier

*PJ 1 : Plan de situation au 1/25 000<sup>e</sup>*

*PJ 2 : Plan de masse au 1/1 000<sup>e</sup> avec rayon de 35 m*

*PJ 3 : Plan de SITUATION au 1/2 000<sup>e</sup> avec rayon de 100 m*

*PJ 4 : Plan poteaux incendie*

*PJ 5 : Plan général du bâtiment*

*PJ 6 : Fiches techniques MANULOC*

*PJ 7 : Fiche technique Séparateur hydrocarbures*